



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 40

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 18 décembre 2019

OBJET :

DE-19-12-1-02) AUTORISATION AU MAIRE D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT JUSQU'A L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2020

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi dix-huit décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 05 décembre 2019 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme VALVERDE, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. LAFON, M. SERFATI, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M. PITAVY, Mme ROSSIGNOL, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE, Mme POMMIER.

Absents excusés : Mme KISILAK (pouvoir à Mme COUSTEIX), Mme TOP (pouvoir à M. DENHEZ), M. TOURNE (pouvoir à Mme VOISIN).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20191218-lmc1H6859H1-DE
Date de réception en Préfecture : 20/12/2019
Date de Publication : 20/12/2019

Le Conseil,

Vu l'article L. 1612-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget primitif pour l'exercice 2019 ;

Vu le budget supplémentaire pour l'exercice 2019 ;

Vu la décision modificative du budget pour l'exercice 2019 ;

Considérant qu'il convient de permettre d'engager des dépenses d'investissement avant le 30 avril 2020 ;

Après avis de la commission Finances municipales et performance de l'action publique du 09 décembre 2019,

D É L I B È R E

à la majorité (1 abstention(s) : Mme POMMIER,)

ARTICLE I : Autorise, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2020, l'engagement, la liquidation et le paiement des dépenses d'investissement suivantes :

- Budget Principal :

CHAPITRES	INTITULES	BUDGETE 2019	CREDITS AUTORISES
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	2 523 837,92	630 959,48
Chapitre 204	Subvention équipement aux personnes privées	6 833 192,40	1 708 298,10
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	5 704 217,22	1 426 054,31
Chapitre 23	Immobilisations en cours	14 978 186,38	3 744 546,60
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	2 901 019,67	725 254,92
Chapitre 45 - opération 45810	Autres immobilisations financières	800 480,00	200 120,00
Opération 23	Projet de ville	2 627 931,18	500 000,00
Opération 27	Ecole Mirabeau	2 896 019,57	200 000,00
Opération 44	Réaménagement 70 Rue de Fontenay	30 000,00	7 500,00
Opération 45	Réaménagement centre culturel et sportif Pompidou	165 000,00	41 250,00
Opération 66	Rénovation Hôtel de ville	310 000,00	77 500,00

- **Budget Annexe Marché d'approvisionnement :**

CHAPITRES	INTITULES	BUDGETE 2019	CREDITS AUTORISES
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	74 256,00	18 564,00

- **Budget Annexe Centre Aquatique Le Dôme :**

CHAPITRES	INTITULES	BUDGETE 2019	CREDITS AUTORISES
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	296 000,00	74 000,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	8 000,00	2 000,00

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé